

AIXAM INAUGURE SON NOUVEAU SITE DE PRODUCTION À ANDANCETTE

UN PROCESS INDUSTRIEL FRANÇAIS DE POINTE

AIXAM-MEGA, constructeur français, leader européen des véhicules sans permis, annonce l'ouverture de son nouveau site de production à Andancette, dans la Drôme (26). Un site de production à la pointe de l'innovation qui marque un tournant stratégique pour l'entreprise, renforçant ainsi son ancrage en région Auvergne-Rhône-Alpes et son engagement pour l'avenir de la mobilité durable sans permis.



OUTIL DE PRODUCTION

Tous les véhicules d'AIXAM-MEGA sont fabriqués en France, répartis sur trois sites de production situés à Aix-les-Bains en Savoie (73), à Chanas en Isère (38) et à Andancette dans la Drôme (26). De la conception des modèles par le bureau d'études à leur fabrication et assemblage, ces trois sites intègrent un processus industriel maîtrisé et performant, garantissant la qualité des véhicules thermiques et électriques 100 % "Made in France".

Après 15 mois de travaux et un investissement de 30 millions d'euros, AIXAM-MEGA a aménagé 17 400 m² pour optimiser le flux de production, centralisant les différentes étapes de la chaîne de fabrication sur ce nouveau site d'Andancette qui regroupe 3 usines : Carmétal, Carmax et AMe Production.

Ce nouveau site moderne et innovant est un bel exemple du savoir-faire industriel français et marque une nouvelle étape pour l'entreprise, avec l'intégration d'une technologie de pointe, renforçant ainsi son engagement en faveur de l'excellence et de la durabilité industrielle. Cet investissement stratégique vise à répondre à la demande croissante de véhicules sans permis que ce soit avec une motorisation thermique ou électrique, tout en optimisant les processus de production.

Cet agrandissement a également nécessité l'expansion de l'équipe d'AIXAM-MEGA : sur les 350 collaborateurs de l'entreprise, 160 sont désormais basés à Andancette, et 30 nouveaux postes ont été créés pour accompagner cette croissance. En tant que référence historique du marché des véhicules sans permis, AIXAM-MEGA met en avant le savoir-faire français à travers ses innovations technologiques et son engagement renforcé pour une production plus éco-responsable sur ses sites industriels.

ÉTAPES DE FABRICATION

Le site d'Andancette intègre un processus de fabrication à la pointe de l'innovation. Du chargement des barres d'aluminium à l'usine Carmétal à l'assemblage final des véhicules chez AMe Production (le premier bâtiment d'Andancette inauguré l'année dernière), voici les principales étapes du processus de fabrication du nouveau site :

Première étape de fabrication des berlines : Carmétal

1. Découpe laser des profils aluminium : AIXAM utilise désormais la découpe laser pour 85 % de ses profils en aluminium, une avancée significative par rapport aux méthodes précédentes. Les profils, extrudés spécifiquement pour AIXAM, sont découpés en interne à l'aide d'une tête laser permettant une précision accrue et une adaptation parfaite aux besoins de l'entreprise. Des stratégies de découpe uniques ont été développées en collaboration avec le fournisseur de laser BLM Groupe représenté par Alfatube pour optimiser ce processus.
2. Façonnage des pièces : une fois découpées, les barres d'aluminium passent à l'étape de façonnage, qui inclue des opérations de mise en forme ou de cintrage pour obtenir les formes nécessaires à l'assemblage.
3. Assemblage des châssis : les profils façonnés sont ensuite assemblés pour former le châssis du véhicule. Ce sous-assemblage est entièrement robotisé, notamment pour des tâches comme la pose des planchers avec un flot de soudure par points robotisé. AIXAM utilise ce procédé hybride combinant soudure par points et collage, un choix écologique qui réduit l'utilisation de matières premières et les coûts.
4. Traitement de surface : une fois le châssis assemblé, il subit un traitement de surface innovant par décapage laser pour préparer les surfaces avant peinture, garantissant une adhérence optimale et une finition de haute qualité.
5. Livraison automatisée : le châssis est ensuite acheminé chez CARMAX grâce à un robot AGV (Automated Guided Vehicle), qui assure une livraison automatique et efficace.

Ce processus optimisé permet à AIXAM de produire des châssis de haute qualité tout en améliorant l'efficacité et en minimisant l'impact environnemental.



Assemblage des châssis entièrement robotisé



Acheminement des châssis grâce au robot AGV

Seconde étape d'assemblage des berlines : Carmax

6. Dépose de primaire robotisée : Les surfaces de collage du châssis sont recouvertes d'un primaire de collage permettant le bon maintien des pièces de carrosserie une fois celles-ci posées sur le véhicule.
7. Flux : 100 % des pièces de carrosserie sont produites et livrées par le site de Chanas quotidiennement pour les besoins du site d'Andancette.

8. Assemblage : La ligne de 19 postes de pose va permettre d'installer sur cette coque 75% des pièces de carrosserie mais également les feux arrière, le hayon, le pare-brise, les portes, etc... Pour les opérations les plus contraignantes, la ligne de CARMAX est équipée de système d'aide aux levages.

9. Etanchéité : Toutes les coques terminées passent un test d'étanchéité sous une douche multi-jets.

10. Qualité : La dernière étape du processus sera le Contrôle qualité/ finition.

Troisième et dernière étape d'assemblage des berlines : AMe Production

11. Assemblage : la ligne de 24 postes et divers ilots de prémontage moteurs qui équipe l'entité AMe Production permettra aux monteurs d'équiper les coques du groupe moteur (thermique ou électrique) jusqu'à l'accessoirisation multiples du véhicule commandé par le client.

12. Test dynamique : Le véhicule, une fois sortie de la ligne d'assemblage, effectuera une batterie de tests (freinage d'urgence, essais des dispositifs de sécurité, etc...)

13. Qualité : Contrôle des options commandées et de la finition du véhicule.

Une organisation de production optimisée entre trois sites stratégiques

L'ouverture de l'usine d'Andancette s'accompagne d'une réorganisation stratégique de la production d'AIXAM-MEGA pour renforcer l'efficacité et la synergie entre ses trois sites. Cette nouvelle organisation permet de doubler la capacité de production et de valoriser l'entité du groupe.

Les entités de production d'Andancette sont consacrés à la fabrication des châssis (Carmétal) et à celle des coques (Carmax) tandis que AMe Production est consacrée à l'assemblage final des véhicules. Il y a deux lignes d'assemblage à AMe Production, une ligne pour les utilitaires qui sont assemblés uniquement sur ce site, et une ligne pour les berlines, capable d'assembler n'importe quel modèle de la gamme que ce soit en motorisation thermique ou électrique.

La création de ce nouveau site a permis de libérer de la place à l'usine de Chanas et ainsi augmenter la production des pièces de carrosserie. La nouvelle unité de production permet d'augmenter immédiatement la production de 15 % pour atteindre 23 000 véhicules à l'année avec une flexibilité pour produire 30,000 unités à moyen terme pour s'adapter au marché.

- Chanas (38) : se concentre sur le thermoformage et usinage des pièces de carrosserie
- Aix-les-Bains (73) : héberge une seconde ligne d'assemblage final des berlines ainsi que le siège social
- Andancette (26) : Ce nouveau site de production, avec ses 3 entités Carmétal, Carmax et AMe Production, constitue un atout stratégique dans l'optimisation des flux de production

CHIFFRES CLEFS AIXAM

. 3 sites de production en Auvergne-Rhône-Alpes
. 219 M de CA
. 350 salariés
. 23 000 véhicules produits/an
. 600 points de vente en Europe

. Site de production Andancette : 4 hectares
. 17 400 m² d'ateliers et bureaux
. 160 employés dont 30 créations d'emploi
. 6700 m² de panneaux photovoltaïques sur le site d'Andancette

Nouvelle technologie de décapage laser

L'usine d'Andancette se distingue par son équipement de haute technologie, notamment l'intégration d'un nouveau procédé de décapage laser. Cette technique permet de préparer les surfaces métalliques de manière plus précise et plus respectueuse de l'environnement, comparé aux méthodes traditionnelles de sablage ou de traitement chimique. Le décapage laser offre une meilleure adhérence des peintures et des traitements de surface, augmentant ainsi la durabilité et la qualité des véhicules produits.

Cédric Brossard, Directeur industriel, précise : "Le développement de la cellule robotisée de décapage laser est une innovation spécialement conçue pour répondre aux besoins spécifiques d'AIXAM. Bien que le décapage laser soit une technologie existante, son application sur l'installation AIXAM est unique et novatrice. Ce nouveau procédé, entièrement automatisé sur la chaîne de production, permet de décaper un châssis et ses portes toutes les 4 minutes 30."



Nouvelle technologie de décapage laser

Ce procédé présente des avantages écologiques majeurs, notamment en réduisant la pollution. Contrairement aux méthodes traditionnelles, il n'utilise pas d'acides, éliminant ainsi la nécessité de traiter des eaux usées. Les résidus générés sont aspirés et gérés de manière similaire à l'extraction des fumées. De plus, ce procédé laser consomme moins d'énergie que les techniques chimiques ou de grenaillage, avec une consommation d'environ 7 kilowatts par heure d'utilisation, ce qui contribue à une production plus durable et éco-responsable.

Un engagement fort pour une production éco-responsable

AIXAM-MEGA renforce son engagement envers la durabilité en intégrant des technologies éco-responsables et en réduisant son empreinte écologique. Le site d'Andancette est actuellement équipé de 2 240 m² de panneaux photovoltaïques, permettant une autosuffisance énergétique avec une centrale de 260 kW en autoconsommation et 240 kW en vente. D'ici fin 2025, 4 000 m² de panneaux additionnels seront installés et le site comptera au total plus de 6 700 m² de panneaux photovoltaïques pour une puissance supplémentaire de 1000 kW. En outre, les installations intègrent des espaces verts pour l'infiltration des eaux pluviales, favorisant la biodiversité et réduisant les îlots de chaleur.

AIXAM, pionnier de la mobilité électrique sans permis : une ambition renouvelée pour 2024

AIXAM-MEGA, référence européenne dans la conception, production et commercialisation de voitures sans permis continue de repousser les limites de la mobilité avec une gamme étendue de véhicules thermiques et électriques "Made in France". Olivier Pelletier, Directeur Général d'AIXAM-MEGA, souligne l'ambition de l'entreprise : "Permettre à des millions de personnes sans permis de conduire de se déplacer librement, en confort et sécurité". Depuis sa création en 1983, AIXAM évolue selon les demandes du marché et des réglementations, offrant des solutions de mobilité légères adaptées à une clientèle variée, incluant désormais les jeunes de 14 à 18 ans, ce qui a fortement dynamisé les ventes. En 2023, le nombre de voitures sans permis immatriculées en Europe a doublé par rapport à 2019, atteignant plus de 60 000 unités.

AIXAM s'est imposée comme l'entreprise pionnière sur le marché des véhicules sans permis électriques, anticipant les tendances bien avant le courant généralisé actuel. La marque a su innover dès 1988 en lançant sa première berline électrique, équipée de batteries au plomb ou au nickel-cadmium. Fort de plus de 30 années de développement et d'un savoir-faire reconnu, AIXAM a franchi une nouvelle étape en mars 2013 avec le lancement de la première gamme complète de voitures sans permis 100 % électriques,



Olivier Pelletier, Directeur Général d'AIXAM-MEGA

une première mondiale dans le secteur. À son lancement, cette gamme comprenait deux modèles phares : l'e-City, une citadine compacte, et l'e-Coupé, avec une silhouette distinctive et unique. "Pour AIXAM, pouvoir se déplacer est un droit et apporter des solutions est un devoir", rappelle Olivier Pelletier, soulignant l'engagement de l'entreprise à anticiper les besoins de ses clients et à s'adapter aux évolutions législatives.

Tom Faget, Directeur Commercial et Marketing d'AIXAM-MEGA, souligne que le marché des voitures sans permis est en pleine expansion, soutenu par une évolution des modes de mobilité urbaine et extra-urbaine, des restrictions de circulation, et une recherche accrue de sécurité par rapport aux deux roues : "Le quadricycle représente une alternative efficace et sûre, particulièrement adaptée aux villes où les limitations de vitesse et de circulation sont de plus en plus strictes." Pour 2024, l'objectif de l'entreprise est de livrer plus de 10 000 véhicules en France, dont 20 % électriques.

Toujours soucieux de répondre aux divers besoins de mobilité, AIXAM continue d'étoffer sa gamme électrique pour offrir à chacun un véhicule adapté à son style de vie et à ses usages, qu'il s'agisse de modèles compacts pour la ville ou de véhicules plus spacieux pour les trajets extra-urbains. L'engagement d'AIXAM pour une mobilité durable et accessible à tous se traduit par son ambition de vendre 20 000 véhicules électriques en 2024 en Europe, dont 10 000 en France, confirmant ainsi sa position de leader et de pionnier dans le secteur des véhicules sans permis électriques.

VISUELS HD À TELECHARGER ICI

À propos d'AIXAM-MEGA

Avec une part de marché de 38 %, AIXAM-MEGA est la référence du secteur du sans permis depuis 40 ans, tant en véhicule particulier (gamme AIXAM) qu'en véhicule utilitaire ultraléger (gamme AIXAM PRO). Depuis 2013, AIXAM-MEGA fait partie de Polaris Industries, le géant américain coté au NYSE à New York qui, avec un chiffre d'affaires de 8,93 milliards de dollars en 2023, est le leader mondial du secteur des sports motorisés (VTT, quads, motoneiges et véhicules tout-terrain, routiers, marins). Aujourd'hui, AIXAM-MEGA dispose de trois sites de production en France, où plus de 350 personnes sont employées et où jusqu'à 30 000 véhicules peuvent être produits et assemblés. De la conception des modèles au sein de son bureau d'études à leur fabrication et assemblage, les sites de production AIXAM-MEGA en région Auvergne-Rhône-Alpes intègrent un processus industriel performant et parfaitement maîtrisé, pour des véhicules thermiques et électriques 100 % "Made in France".